

Lettre pastorale pour le temps du carême 2017 de l'évêque Harald Rein



Rendre visible l'invisible – rencontrer Dieu dans les sacrements

Légende de l'illustration: «L'Autel des sept sacrements» est un triptyque du peintre Roger van der Weyden, exécuté entre 1445 et 1450. Il se trouve aujourd'hui au Musée des Beaux-arts d'Anvers. Sur le panneau de gauche sont représentés le baptême, la confirmation et la pénitence. Le panneau central montre une scène de la crucifixion, avec l'eucharistie à l'arrière-plan. Sur le panneau de droite sont représentés l'ordination, le mariage et l'onction des malades.

Aux paroisses catholiques-chrétiennes

Rendre visible l'invisible – Rencontrer Dieu dans les sacrements

«Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses VISIBLES et INVISIBLES.»

(Confession de foi, Livre de prière et de chant, N° 107)

Bien chers frères et sœurs

Dans la plupart de nos services divins, nous prononçons la confession de foi, par laquelle nous affirmons que nous croyons à un monde visible et à un monde invisible. Avez-vous déjà réfléchi à ce que vous voulez dire par ce mot «invisible»?

Avec cette expression nous affirmons que le ciel et la terre, ce monde et l'au-delà, les vivants et les morts n'existent pas séparés les uns des autres, mais qu'ils sont très souvent en contact de diverses manières. C'est aussi de diverses manières que Dieu intervient dans sa création et dans notre vie: par les miracles et les anges gardiens, mais surtout par les sacrements de l'Eglise. Les sacrements sont les signes qui rendent visible l'invisible.

Il faut toutefois reconnaître qu'en Europe occidentale, les sacrements ont perdu de leur signification dans la vie quotidienne. Qui va encore se confesser? Qui demande le secours de l'onction des malades? Quels couples souhaitent un mariage religieux? La fréquentation des services dominicaux a fortement diminué. Seuls le baptême, la confirmation et la première communion, considérés comme des «rites de passage», sont encore en faveur, mais on y recourt plus rarement que naguère, en leur accordant parfois une signification différente. Il en va de même du service funèbre. Le sacrement de l'ordination est toujours plus rarement conféré, faute de vocations. Je me garderai bien de désigner des coupables pour expliquer cette évolution: le monde a changé et il incombe à l'Eglise de rechercher sans cesse de nouvelles voies. Un signe qui doit être expliqué cesse d'être un signe. Il s'agit de rendre sensible et visible le mystère contenu dans ce signe. Là où on n'y parvient pas, ces signes nous semblent des rites dépassés et momifiés. Le langage des sacrements ne veut pas convaincre par des arguments: il ne peut être que vécu comme la rencontre du ciel et de la terre, de Dieu et des humains. C'est pourquoi chaque Eglise doit se demander si le désintéret

à l'égard des sacrements s'explique aussi par la manière dont elle les traite. Dans le présent texte, je parlerai d'abord des sept sacrements puis des bénédictions et autres rites désignés sous le nom de «sacramentaux» (petits sacrements).

Le sacrement de la cène / l'eucharistie

Pour la vie des chrétiens et de l'Eglise, la fréquentation régulière du culte – et plus particulièrement la célébration dominicale de l'eucharistie – revêt une importance cruciale. On ne peut pas être chrétien pour soi seul; la prière et la célébration communes sont des éléments indispensables. Le sacrement de la cène a été instauré par Jésus lui-même: *«Il prit du pain et, après avoir rendu grâce, il le rompit et le leur donna en disant: 'Ceci est mon corps donné pour vous. Faites cela en mémoire de moi.'* Et pour la coupe, il fit de même après le repas en disant: *'Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang versé pour vous.'*» (Luc 22,19-20) Mais de nos jours, cette célébration commune a perdu de son importance et attire toujours moins de fidèles. En cas de nécessité, une paroisse peut renoncer à bien des choses et se résoudre à restreindre ses activités, mais sans célébration dominicale régulière de l'eucharistie, elle cesse d'être une Eglise. En fait, il conviendrait de rappeler aux personnes qui ont été baptisées et confirmées, qui ont fait leur première communion et qui sont sciemment membres d'une Eglise que la fréquentation du culte et la participation à d'autres activités ecclésiastiques et sociales devraient aller de soi. D'autre part, je dois reconnaître que jusqu'au 20^e siècle, l'affiliation à une Eglise découlait aussi de la pression sociale. Le baptême, la confirmation et la première communion étaient administrés comme une sorte de «vaccination orale». De nos jours, alors que chacune et chacun peut décider librement d'appartenir à une Eglise ou d'en être proche, la situation est différente. Les traditions familiales n'ont plus la même importance que naguère. Quelle est au fait la raison d'être de la participation au culte?

- La cène, les lectures bibliques, la prédication et la prière et le chant communs doivent nous donner la force de vivre en chrétiens dans le monde.
- Nous constituons une communauté, de diverses manières et par-delà les limites de la paroisse. Cela se manifeste par exemple dans la prière d'intercession qui nous appelle au service dans le monde, dans la confession de foi et dans le signe de paix.

- Nous acquérons ensemble la certitude que c'est Dieu qui nous donne la vie, que nous avons entamé notre parcours de vie par la naissance et le baptême et qu'avec la mort et la sépulture nous le remettrons à Dieu pour l'éternité et dans la communion avec lui.

Nous nous retrouvons le dimanche pour nous fortifier réciproquement, avec l'aide de Dieu et par son action, pour vivre et pour accomplir notre service au monde. Nous le faisons dans la certitude que Jésus Christ est ressuscité des morts. Cette certitude est fondamentale pour notre manière de concevoir notre vie et le monde. Quant à savoir si ce service au monde dans lequel nous vivons portera ou non des fruits, cela constitue un défi, mais qui ne doit pas nous effrayer ni nous décourager. C'est justement parce que le culte dominical est si important et si précieux pour la communauté que nous ne devons pas nous concentrer sur la personne du curé: il existe de nombreuses possibilités de participer à l'élaboration du culte en tant que paroisse.

Le sacrement de l'intégration dans l'Eglise: baptême, confirmation et première communion

Il faudrait revenir à l'ancienne unité constituée par le baptême, la confirmation et la première communion, et ce non seulement lors du baptême des adultes mais aussi lors de celui des nourrissons. Cela n'exclut pas de conférer ensuite aux adolescents, par des rites particuliers, les sacrements de la première communion et de la confirmation – par une nouvelle invocation de l'Esprit avec imposition des mains et envoi –, pour en faire des cérémonies de commémoration et d'engagement.

Dans l'Eglise primitive, qui ne connaissait que l'intégration des adultes, le baptême (par immersion), la confirmation (onction par le chrême) et la première communion constituaient un tout. Dans la tradition occidentale, avec l'introduction du baptême des bébés, cet acte unique d'entrée dans l'Eglise s'est trouvé scindé pour être attribué à trois âges de l'enfance et de l'adolescence, afin de mettre l'accent sur la possibilité de prendre personnellement la décision de devenir membre de l'Eglise, tandis que la tradition orthodoxe continuait à conférer ces trois sacrements au nourrisson en une seule fois.

Dans notre Eglise, à l'origine, on observait la séquence suivante: baptême à la naissance, confirmation à la quatrième année scolaire, première communion au moment de quitter

l'école. Toutefois, nombre de nos paroisses – du fait de la pratique catholique romaine de la première communion et de la confirmation, et de celle de la confirmation évangélique réformée – ont en fait inversé l'ordre de la confirmation et de la première communion. Avec le nouveau Livre de prière et de chant – et à la suite d'un débat synodal approfondi –, on a, il y a une bonne dizaine d'années, différencié et rassemblé de nouveau ces deux variantes: désormais la «cérémonie de la première communion» prend place entre le «baptême avec onction» et la «confirmation avec imposition des mains et prière pour le don de l'Esprit Saint». En ce qui concerne la pratique actuelle je souhaite évoquer les points suivants:

- Lors du baptême des nourrissons, le curé devrait, au cours de ses entretiens, attirer davantage l'attention des parents et des parrain et marraine sur le fait que le baptême d'un enfant n'a de sens que si les adultes promettent de faire tout leur possible pour que celui-ci s'intègre à l'Eglise. Il n'y a certainement pas d'autre promesse qui soit faite aussi facilement et tenue aussi rarement que celle-ci. Or l'enfant ne peut se décider pour ou contre une chose que s'il a réellement la possibilité de la connaître. C'est de là que proviennent la plupart des difficultés. Comment un enfant ou un adolescent peuvent-ils prendre une décision lors de la confirmation ou de la première communion si les parents et les parrains ne lui ont pas vraiment donné la chance de découvrir sa paroisse et la foi chrétienne? Si un enfant ne prie pas en famille, si on ne lui lit pas de récits bibliques, s'il ne se rend pas régulièrement au culte avec ses parents, il ne deviendra certainement pas un membre actif de l'Eglise. C'est ainsi que dans la plupart des familles, la connaissance et la pratique de la foi se perdent peu à peu de manière insidieuse.
- De nos jours, la confirmation marque et célèbre en fait le passage à l'âge adulte. Cela devrait être encore mieux souligné dans les prières, les textes bibliques, etc. Dans ce contexte, les jeunes peuvent vraiment dire «oui» à leur intégration dans l'Eglise. Il est donc judicieux que l'évêque implore, par l'imposition des mains, le don de l'Esprit Saint pour qu'il continue à accompagner et à soutenir les jeunes fidèles. Parmi mes multiples activités, j'apprécie tout particulièrement les rencontres avec les confirmant-e-s avant la confirmation, qui donnent lieu à des discussions passionnantes. Les jeunes remettent tout en question et se demandent sérieusement comment ils voudraient vivre, ce qui pour eux a du sens et ce qui n'en a pas. Ils

posent des questions et discutent sans complexe, ce qui n'est évidemment pas forcément agréable pour les parents et l'Eglise. Mais c'est justement là et dans le travail auprès des jeunes que doit se situer l'accompagnement par l'Eglise. La formation religieuse doit être aussi vivante et passionnante qu'un film, tout en étant riche en contenu et en suscitant des remises en question. Selon certains sondages, seul un tiers des confirmant-e-s croit que Dieu a créé le monde, que Jésus est né d'une vierge ou qu'il est ressuscité des morts. L'enseignement de l'Eglise doit se pencher sur la signification de ces doctrines dans notre monde actuel où la science joue un si grand rôle.

- Il est indispensable de revoir les conditions dans lesquelles on célèbre le baptême et l'onction du chrême, la première communion et la confirmation. Pour ces deux dernières, cela concerne aussi la durée de la préparation et la participation éventuelle des parents et parrains. Les situations de minorité et de diaspora ne doivent pas conduire à la réduction des exigences: les attentes de l'Eglise à l'égard des premiers communiant-e-s, des confirmant-e-s et de leurs parents doivent être formulées clairement.

Le sacrement de la pénitence

Dès les débuts de ses activités de proclamation, Jésus lance un appel sans équivoque à la conversion: *«Le temps est accompli et le Règne de Dieu s'est approché: convertissez-vous et croyez à l'Évangile.»* (Marc 1,15) Et lorsque le Christ ressuscité envoie ses disciples en mission, il déclare: *«Recevez l'Esprit Saint: ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.»* (Jean 20, 22b-23) On me dit souvent, au cours d'entretiens personnels: *«Je suis quelqu'un de bien, je vis de manière honorable, je n'ai jamais tué ni trompé personne. Je n'ai donc pas besoin de faire pénitence pour me faire remettre mes péchés. C'est une invention de l'Eglise pour donner mauvaise conscience aux gens et exercer un contrôle sur eux.»*

Le désintérêt constaté de nos jours à l'égard de l'acte collectif de pénitence au début du service divin et de la possibilité de se confesser individuellement tient principalement au fait que l'on ne voit ni ne comprend le sens de ces actes. A mon avis, il n'est pas nécessaire de modifier les textes mais plutôt de sensibiliser les fidèles à ces thèmes. Le sacrement de la

pénitence doit nous permettre de réorienter nos vies, comme le ferait un signal d'arrêt qui nous force à faire halte pour repartir sur de nouvelles bases.

Le terme de «péché» signifie simplement que nous autres humains sommes toujours en deçà de nos grands idéaux et que nous blessons les autres sans le vouloir. A cause de nos péchés, d'autres personnes souffrent – et nous aussi, peut-être. L'accent doit être mis sur la conversion, l'aspiration à agir différemment et mieux. Le manque de compréhension tient à l'histoire complexe du sacrement de la pénitence et aux nombreux malentendus et abus qu'il a entraînés. L'Eglise primitive connaissait deux traditions:

1. Les chrétiennes et chrétiens s'attendaient au retour imminent du Christ et donc à la fin du monde, accompagnée du Jugement dernier, qui devait avoir lieu de leur vivant encore. C'est pourquoi, après leur intégration à l'Eglise, ils ne pouvaient qu'une seule fois faire pénitence et obtenir la réconciliation avec Dieu et la communauté s'ils avaient commis un péché grave, après avoir confessé leur faute et demandé pardon.
2. Il existait la possibilité de se confesser, au sens d'un entretien pastoral, auprès des ermites vivant dans le désert. Il s'agissait avant tout de changer de mode de vie et de pensée et d'obtenir un réconfort spirituel concret.

Etant donné que le retour du Christ n'avait pas eu lieu, on instaura, dès le 6^e siècle, la possibilité de confesser plus fréquemment les péchés et de se repentir. Simultanément, l'acte de pénitence public fit place à la confession individuelle auprès du prêtre. Peu à peu, on établit des listes classant les divers péchés par catégories. C'est ainsi que débutèrent les malentendus et les abus qui allaient déboucher sur le trafic des indulgences (remise des péchés contre un don en argent), puis sur la Réforme.

De nos jours, dans l'Eglise catholique-chrétienne, l'accent est mis sur la pénitence collective, conçue comme «l'acte de réconciliation», tout en conservant la possibilité d'un entretien de confession individuel.

Tout cela n'a de sens que si nous reconnaissons nos imperfections et nos mauvaises actions (péché) et ressentons, par la foi, le besoin de nous réconcilier avec Dieu et avec nos semblables.

Le sacrement de l'onction des malades

Les personnes frappées par la maladie prennent conscience de leur vulnérabilité et de leurs limites. Le christianisme ne partage pas l'idée très répandue que la maladie est une punition divine. Plusieurs passages des évangiles rapportent que Jésus a accordé une attention particulière aux malades, sans résoudre la question du sens de la maladie, à laquelle seul Dieu peut répondre dans l'éternité. Le chapitre 5 de l'Épître de Jacques est particulièrement important dans la perspective du service aux malades: *«L'un de vous est-il malade? Qu'il fasse appeler les anciens de l'Eglise et qu'ils prient après avoir fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient: le Seigneur le relèvera et, s'il a des péchés à son actif, il lui sera pardonné.»* (5, 14) L'injonction de l'apôtre est claire et concerne avant tout les malades, et non les mourants. C'est pourquoi chacune et chacun peut recevoir l'onction des malades aussi souvent qu'elle ou il le désire ou que cela lui est nécessaire.

A mon avis, il y a trois raisons qui font que l'onction des malades est si rarement demandée:

- **Malentendus** – Depuis le Moyen Âge, malheureusement – à cause d'une mauvaise compréhension de son urgence et de son importance –, l'onction des malades s'est trouvée repoussée jusqu'à l'heure de la mort et a acquis de ce fait, bien à tort, le caractère d'un sacrement lié à la mort, d'où la notion populaire d'«extrême onction». Or, dans l'optique de la Bible, l'onction des malades revêt précisément un sens opposé: il s'agit d'aider et de soutenir les vivants. Jésus lui-même affirme à plusieurs reprises que la foi, la prière et la confiance persévérantes peuvent renverser les montagnes. Les personnes actives dans le domaine de la médecine peuvent témoigner de nombreux cas où des patients se sont sentis mieux après avoir reçu l'onction des malades. C'est pourquoi je ne trouve pas judicieux que notre rite de l'onction des malades – à la suite d'une interprétation à courte vue de la notion de péché dans le texte de Jacques cité plus haut – soit conféré à la suite d'une confession et que l'onction et l'imposition des mains soient liées au pardon des péchés; on renforce ainsi indirectement la notion fautive d'un lien entre la maladie et le péché.
- **Ignorance** – De nombreux chrétiens et chrétiennes ne connaissent tout simplement pas la possibilité de l'onction des malades, ce qui doit interpeller le clergé et les paroisses.

- **Cultes de réconfort et de sanctification trop rares** – Bien que notre recueil de prières et de chants ne mentionne que l'onction individuelle des malades, beaucoup de paroisses proposent des cultes de réconfort et de sanctification. Ceux-ci répondent au besoin de recevoir en communauté, lors d'un service spécial, le réconfort physique et psychique d'une onction et d'une imposition des mains offert aux chrétiens vivant dans le monde. Les personnes sensibilisées à cet aspect seront plus enclines, en cas de besoin, à demander l'onction des malades.

Le sacrement du mariage

Dans l'Eglise catholique occidentale et dans la tradition orthodoxe orientale, le mariage est considéré comme un sacrement. Après l'effondrement de l'empire romain et de son système juridique, l'Eglise a dû innover pour régler ce qui, auparavant, était du ressort de l'Etat. Dans l'optique de la fondation de la famille, la fiabilité, la durée, la sexualité et la sécurité juridique figuraient au premier plan des préoccupations. Il s'agissait de protéger les femmes et surtout les enfants, bien que ce fût dans un contexte essentiellement patriarcal. Comme de nos jours, dans la plupart des pays, l'Etat assume de nouveau cette responsabilité sans tenir compte des valeurs chrétiennes, nombreux sont ceux qui estiment que le mariage pourrait être considéré comme une bénédiction ou un sacramental et donc ne plus figurer au nombre des sept sacrements classiques. Cette tendance est renforcée par deux types d'arguments:

- Dans la perspective d'une conception moderne du mariage, on propose de séparer les notions de «mariage» et de «famille» et d'éviter de mettre l'accent sur la procréation des enfants. On pense tant aux couples hétérosexuels qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas avoir d'enfants qu'aux couples homosexuels.
- Le second argument repose que le fait que de nos jours, en Suisse par exemple, un mariage sur deux s'achève par un divorce; on en conclut que la théorie et la pratique en vigueur sont dépassées et que le mariage doit être définitivement considéré comme une «affaire profane».

Je suis d'avis qu'avec ces deux types d'arguments les vraies questions ne sont pas résolues:

- Le message divin s'applique à la création telle qu'elle devrait être et non pas telle qu'elle est à cause de notre faiblesse humaine.
- L'alliance durable d'une femme et d'un homme dans le mariage en vue de fonder une famille représente la forme de relation privilégiée par Dieu dans la Bible.
- Dans la conception du mariage de nombreuses Eglises, dont la nôtre, le sacrement du mariage résulte non pas du «oui» des époux, de leur déclaration d'intention ni du contrat de mariage, mais de la bénédiction accordée par l'Eglise. C'est pourquoi le mariage commence toujours par être «civil», du fait d'un contrat et d'une déclaration formulée devant des personnes. Une fois cet acte accompli, les couples chrétiens peuvent souhaiter demander la bénédiction divine sur leur union au cours d'une cérémonie religieuse spécifique. Ils le font de leur plein gré et sur la base de leur conviction intime, pour affirmer qu'ils veulent vivre leur union conformément à certaines valeurs chrétiennes. En effet, lorsque deux êtres humains viennent à s'aimer et désirent suivre désormais le même chemin, ce n'est pas uniquement pour des motifs rationnels. Pour les chrétiens, cet inexplicable a son origine en Dieu, qui est amour. Or l'amour n'est pas quelque chose de statique, mais aussi une tâche et un engagement, celui d'être là l'un pour l'autre, dans les bons et les mauvais jours. C'est là que l'Eglise doit savoir convaincre. La valeur chrétienne du mariage et de la famille doit être manifestée par l'exemple, et l'éducation des enfants doit préparer la prochaine génération à prendre soin de la création divine et à la sauvegarder – même si on ne peut pas exclure que cette mission échoue. Le nœud du problème ne réside pas dans le rite de la bénédiction de l'Eglise mais dans la manière dont la société considère le mariage et la famille et dans la valeur qui leur est accordée.

Je sais par expérience que de nos jours la communauté de la femme et de l'homme dans le mariage et celle des parents et des enfants ne sont plus aussi étroitement liées, parce que les circonstances de la vie – profession, loisirs, formation, domicile, etc. – ont changé. Mais en même temps, dans la famille nucléaire, la vie conjugale et familiale acquiert une importance plus grande: elle est le lieu de l'acceptation et de la sollicitude sans condition, de la compréhension réciproque, du pardon et de l'attachement, dans les joies et les peines. Nous pouvons partir de l'idée que de nombreuses personnes sont heureuses dans leur vie conjugale et familiale: c'est là qu'elles s'aident et se consolent mutuellement, qu'elles se

complètent et vivent bien des heures agréables. C'est ce qui fait de la famille «l'Eglise en miniature». Bien entendu, cela n'exclut pas les affrontements, les disputes ni les séparations. Il est réconfortant de constater que l'Ancien Testament connaît une grande diversité de modèles de familles – avec, au premier plan, la famille élargie, voire le clan – et que la «Sainte Famille» (Marie, Joseph et Jésus) était certes sainte mais non pas parfaite.

La question de la bénédiction du partenariat des couples homosexuels

L'introduction du «mariage pour tous» par un Etat est une chose, les conclusions que l'Eglise en tire en sont une autre. Il lui incombe de préciser devant Dieu et les hommes qui et quoi elle entend bénir, et de quelle manière.

Le mariage d'une femme et d'un homme en vue de fonder une famille et une union durable représente dans la Bible la forme de partenariat privilégiée par Dieu. Cependant, Dieu a aussi créé des personnes – entre 10 et 20 pour cent du genre humain – qui ne partagent pas ce désir et qui, par nature, ont une autre orientation sociale et/ou sexuelle. Il ne fait pas de doute que ce sont des créatures de Dieu qui ont la même valeur et constituent des membres de l'Eglise à part entière.

La valeur accordée à la sexualité est toujours étroitement liée à l'image de l'humain et de Dieu. Dans la conception chrétienne de cette image, la sexualité est considérée comme un don de Dieu, ce qui implique de l'intégrer de manière responsable dans notre projet de vie personnel. C'est pourquoi un partenariat entre deux adultes, fondé sur un accord et un respect réciproques, doit englober tous les aspects de l'existence. Du fait des mutations sociales des quarante dernières années, les Eglises doivent prendre en compte le désir des personnes homosexuelles de voir reconnaître sans réserve leur orientation et leur mode de vie. Les couples homosexuels ont les mêmes besoins et les mêmes expériences concernant leur communauté physique et spirituelle que les couples mariés hétérosexuels. C'est pourquoi il est légitime d'accorder aux premiers la bénédiction de l'Eglise s'ils le désirent. Au 12^e siècle déjà, on trouve des attestations historiques de cette tradition de la «bénédiction de l'amitié».

Dans cette optique, je peux comprendre que de nos jours de nombreux théologiens et théologiennes parlent d'un sacrement du mariage entre homme et femme et aussi d'un sacrement liant un homme à un homme ou une femme à une femme. Il ne leur semble pas

logique de réserver le terme de «sacrement du mariage» à l'union d'une femme et d'un homme et de qualifier de «sacramental» la bénédiction d'un partenariat. Mais comme on ne saurait s'attendre à ce que les Eglises catholiques-chrétiennes puissent modifier la tradition des sept sacrements sans convoquer un concile œcuménique (qui, par exemple, déciderait de considérer les deux rites comme des sacrements ou comme des sacramentaux), il est judicieux de s'en tenir à la théorie et à la pratique actuellement admises, et donc de parler, comme les Eglises orthodoxes, de sept sacrements *au minimum*.

L'attention devrait se porter plutôt sur la forme et le contenu d'une bénédiction du partenariat. Certains éléments de la liturgie mise actuellement à l'essai chez nous ne me convainquent plus: je pense par exemple à l'abandon de la symbolique de l'échange des anneaux, ou, plus généralement, à la volonté d'éviter à tout prix les éventuels parallèles dans le symbolisme et les prières de ces deux rites.

Le sacrement de l'ordination: diaconat, prêtrise, épiscopat

Je n'ai pas l'intention de traiter de ce sujet dans la présente lettre pastorale, car il dépasserait les limites prévues. Je suis d'avis que tout service accompli pour l'Eglise devrait faire l'objet d'un mandat et d'une bénédiction. La distinction éventuelle entre sacrement et sacramental, soit entre l'ordination et le mandat ou la bénédiction a un caractère relatif et constitue une question en soi, mais en fin de compte, elle est secondaire. La considération essentielle, c'est que finalement l'Eglise ne peut mesurer son autorité qu'à l'aune du service qu'elle accomplit pour les humains.

Les sacramentaux

A côté des sacrements, beaucoup d'Eglises connaissent aussi les «sacramentaux» (petits sacrements ou bénédiction). En un certain sens, chaque acte ecclésial ou religieux a un caractère sacramentel. Lorsque, dans l'Eglise du 12^e siècle, on commença à mettre plus particulièrement en évidence les sept sacrements – on en connaissait alors plus de trente, comme la consécration monacale, la consécration royale, les obsèques – on adopta pour désigner les autres rites le terme de «sacramentaux» ou «petits sacrements» ou, par la suite, celui de «bénédictions». Notre Eglise connaît par exemple la bénédiction des cierges, celle

des maisons ou encore celle des récoltes, auxquelles viennent s'ajouter le mandat du lectorat, l'investiture d'un conseiller ou d'un curé. Les sacramentaux s'appliquent aux personnes et aux choses, ce qui constitue une différence essentielle entre la tradition catholique et la réformée, laquelle réserve la bénédiction divine aux personnes. En ce qui me concerne, je préférerais désigner par le nom de sacrements toutes les actions sacramentelles qui concernent directement les personnes et de garder celui de sacramentaux pour celles qui concernent les choses.

Résumé et perspectives

A mon sens, le terme de «sacrement» désigne une action (rite) par laquelle chrétiens et chrétiennes confessent librement leur foi, qui s'en trouve renforcée. Ces deux éléments (confesser et ressentir) constituent «des signes de la proximité de Dieu».

Même si l'acte est accompli par des humains, c'est en fin de compte Dieu qui agit à travers eux. En outre, les sacrements renforcent la communauté de l'Eglise, du fait qu'ils émanent de l'esprit collectif d'un groupe où leur signification n'a pas besoin d'être expliquée.

Selon la doctrine chrétienne, tout sacrement a été instauré par le Christ, indirectement ou directement. Au sens strict, ce dernier cas ne s'applique qu'au baptême et à la cène et, dans une moindre mesure, à la pénitence; ensemble ils constituent les «sacrements bibliques», tandis que les autres découlent des traditions ecclésiales. Les modifications rendues nécessaires ne peuvent être approuvées que par l'ensemble des Eglises et adoptées par un concile œcuménique. C'est pourquoi je suis favorable au maintien de la situation actuelle, en se concentrant sur la pratique de la foi. Les sacrements et les sacramentaux devraient être apporter un soutien aux fidèles, dans leur vie et dans leur relation avec Dieu.

Voilà pourquoi, avec cette Lettre pastorale, je souhaite vous inviter à discuter ensemble de la manière dont vous considérez et vivez la pratique des sacrements dans notre Eglise. Pour moi, il y a deux étapes: la première concerne la relation personnelle avec le Christ et avec Dieu, la seconde comporte la question, quelle importance vous attachez aux sacrements. Sans la première, la seconde n'est pas possible et n'a pas de sens. En outre, j'estime que la «crise des sacrements» n'est pas seulement liée à la sécularisation mais aussi à la manière

dont les sacrements sont transmis. Si Jésus affirme que l'homme n'est pas fait pour le sabbat mais le sabbat pour l'homme, cela vaut aussi, par analogie, pour les sacrements. Ils reposent sur la Bible, l'histoire, la systématique théologique et la pratique actuellement en vigueur, mais il convient en tout temps d'examiner s'ils correspondent aux conditions de compréhension et d'existence actuelles.

+ Evêque Harald Rein

Traduit de l'allemand par Nelly Lasserre-Jomini



En 2016, l'évêque Harald Rein prêche à Berne, à l'occasion de la confirmation, portant une lunette 3 D (Photo: Werner Brechbühl)